



# TROYES – 1<sup>er</sup> MAI 2022

## DECLARATION UNITAIRE DES UNIONS DEPARTEMENTALES DE L'AUBE

Tout syndicaliste le sait, le 1<sup>er</sup> mai est d'abord celui de l'année 1886, aux États-Unis. Tout s'y prépare et s'y inscrit : la décision de refuser les journées de travail à 10h, 11h... 14h et de revendiquer la journée de 8 heures. Elle est prise par les syndicats américains en 1884, et conduit à un appel à cesser le travail et à manifester au moment du 1<sup>er</sup> mai 1886. Les manifestations seront durement réprimées, en particulier le 4 mai sur la place de Haymarket à Chicago. Mais, si l'on manifeste toujours en France, comme dans bien d'autres pays du monde encore aujourd'hui, le 1er mai, c'est parce que dès 1889, la IIe Internationale socialiste, réunie à Paris, décide de faire de cet anniversaire une journée de manifestation, qui deviendra internationale, pour la journée de 8 heures.

L'action syndicale, libre et indépendante, est essentielle. A cet égard, nous ne laisserons jamais détourner le 1er mai, non pas fête du Travail, décrétée par Pétain sous le régime de l'occupation et de la collaboration, mais journée internationale des travailleuses et travailleurs, des revendications et de la solidarité.

Lorsque l'on est syndicaliste militant, le 1<sup>er</sup> mai est un réflexe, tant il est le symbole de l'engagement syndical : la solidarité ouvrière, le refus de l'exploitation, l'aspiration à l'émancipation individuelle et collective, l'action collective et l'internationalisme.

Cette année, solidarité et revendications restent d'actualité pour cette journée internationale des travailleuses et travailleurs.

La situation économique et sociale est marquée par l'aggravation des inégalités, de la précarité et par la crise écologique qui s'accélère dangereusement. Les questions des salaires, des services publics, de protection sociale et de transition

écologique devraient être au cœur des débats et amener des réponses concrètes.

Enfin, l'exigence de paix est aussi une revendication syndicale dans le contexte terrible des guerres notamment en Ukraine.

C'est pourquoi les organisations syndicales aubois CGT, UNSA, Solidaires, FSU, FO et CFDT ont voulu un 1<sup>er</sup> mai revendicatif. Elles insistent sur la nécessité de se rassembler et de se mobiliser, dans notre département, pour défendre les travailleurs, les salaires, les pensions, la protection sociale, les emplois, les services publics, l'écologique, la paix.

**Pour une rupture profonde en matière salariale et pour les pensions.** Avec un taux d'inflation qui s'emballe, la situation faite aux agent-es du public comme aux salarié-es, aux retraité-es, aux privé-es d'emploi comme aux étudiant-es n'est plus tolérable tandis que les milliardaires en France ont accumulé 236 milliards supplémentaires lors de la pandémie. Dans le public comme dans le privé, le travail des salarié-es doit être reconnu à la hauteur de sa valeur, des richesses qu'il crée, et garantir l'égalité salariale entre les femmes et les hommes. Les étudiant-es doivent pouvoir faire leurs études sereinement sans subir la précarité. Les pensions de retraites doivent être également revalorisées. Ce 1er mai, exigeons des mesures fortes et générales d'augmentation des salaires et des pensions, des bourses étudiantes et un plan de rattrapage des pertes accumulées.

**Pour arrêter de malmener les services publics.** Alors que les services publics contribuent à répondre aux besoins de la population et à réduire les inégalités, pour les organisations syndicales, il est aujourd'hui temps de reconnaître la valeur et l'engagement de leurs agent-es en améliorant leurs conditions de travail et en revalorisant d'urgence le point d'indice. L'urgence est en effet au renforcement et à la consolidation des statuts, à l'embauche massive et à la juste rémunération de tous les fonctionnaires.

**Pour la transition écologique.** Ce 1<sup>er</sup> mai doit être l'occasion d'exprimer la nécessité de mesures fortes et immédiates pour éviter les conséquences dramatiques du dérèglement climatique pour les écosystèmes et les populations. Cette question concerne au tout premier chef le monde du travail.

**Pour défendre et conforter notre modèle social.** Les organisations syndicales continuent d'exiger la suppression de la réforme de l'assurance chômage, comme elles s'opposeront à tout projet visant à reporter l'âge légal de départ en retraite. La préservation de notre modèle social et de son financement passe par la lutte contre le chômage, par les augmentations de salaires, par la lutte contre l'évasion fiscale ou encore par la fin des exonérations de cotisations sociales non compensées par l'État.

**Pour lutter contre les semeurs de haine.** Les organisations s'indignent de la montée des discours d'extrême droite qui propagent la xénophobie, le racisme et l'antisémitisme et qui rejettent les luttes sociales, féministes, humanistes, ou encore d'identités sexuelles et de genre. Les organisations appellent à faire de ce 1<sup>er</sup> mai un moment fort de réaffirmation des valeurs de solidarité et d'égalité et d'opposition à toutes les formes de discriminations.

## **Pour la paix et la solidarité internationale.**

Fidèle à sa tradition internationaliste, le mouvement syndical place aussi ce 1er Mai sous le signe de la solidarité avec le peuple Ukrainien et tous les peuples victime de guerres et de toutes formes de tyrannies. Nos organisations dénoncent l'agression de la Russie et militent pour la paix. Les réfugiés quelque soient leurs origines doivent être accueillis dignement et sans discrimination.

Les Organisations Syndicales exigent une politique d'accueil humaniste qui soit identique pour tous. L'économie Mondiale doit être régulée afin de lutter contre l'exploitation des travailleurs.

En conclusion, que ce soit sur le pouvoir d'achat, les conditions de travail, l'emploi, l'écologie, la lutte contre toutes formes de discrimination, sur le lieu du travail ou à l'échelon nationale et international,

Soyons unis,

Mobilisons autour de nous,

Portons haut et fort nos revendications communes.

Rassemblons autour de nos valeurs de solidarité, d'équité, de liberté syndicale.

Défendons les garanties des travailleuses et travailleurs.

Obtenons de nouveaux droits sociaux.